



Cession de parts sci non enregistrées

Par Zakine

Bonjour

J ai vendu 100 parts sur 500 a mon associé de la sci

Il n a rien enregistré ni publié

Plus de deux mois de sont écoulés et entre temps Mr décédé

Que va t il se passer ? Si la cession n'est pas enregistrée

Ses héritiers héritent t ils des parts du défunt sans l enregistrement

Seront ils associés des le décès ou après la fin de

Succession

Merci